



Château comtal vu depuis le Nord-Est.

Entre les deux enceintes, partie des lices occidentales.

*Double page suivante: la Cité vue depuis le Sud-Est.
À l'arrière-plan, à gauche, la Ville Basse et l'église Saint-Vincent.*



Château de Puilaurens

Dans la partie occidentale du *Fenolhedés*, le château de Puilaurens occupe le sommet d'une crête calcaire, à 751 m d'altitude. Il surveille la vallée de la Boulzane et les cols permettant de passer dans la plaine de l'Agly, et au-delà en Roussillon.

Le lieu apparaît dans les textes dès le X^e siècle, dans la vallée appelée « Sainte Croix » et figure parmi les possessions de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa (Pyrénées-Orientales). Le château n'est pas inquiété lors de la Croisade albigeoise mais sert cependant de refuge, en 1229, à Guilhem de Peyrepertuse ainsi qu'à un groupe de cathares dans les années 1240, alors que le roi de France ne contrôle pas encore le *Fenolhedés*. La date de prise de possession de Puilaurens par la monarchie française semble effective en 1255 : Saint Louis ordonne alors la fortification et le remaniement du château. Dans la seconde partie du XIII^e siècle, la garnison royale se compose de vingt-cinq sergents d'armes, d'un châtelain et d'un chapelain. Des travaux de construction ou d'aménagement sont en cours en 1263. Un village subordonné au château, sur le versant sud de la montagne, s'est malgré tout maintenu, sans doute jusqu'au début du XIV^e siècle. Les habitants eux-mêmes décident alors collectivement de transférer leur



Le château de Puilaurens vu depuis l'Ouest.



Chapiteaux jumelés du cloître.

L'église, du milieu du XIII^e siècle, possède une courte nef de trois travées, au transept muni d'une absidiole, conservée au Sud, et d'une travée de chœur précédant l'abside. La nef présente des culots sculptés, indiquant un voûtement sur croisées d'ogives, de la fin du XIII^e siècle. L'édifice abrite un reliquaire ou « sarcophage », de la seconde moitié du XII^e siècle, orné de scènes retraçant la vie de saint Sernin. Le panneau principal en relate le martyre; les côtés montrent le saint et deux disciples d'une part, son ensevelissement par les saintes femmes, d'autre part. Il s'agit de l'œuvre majeure attribuée au Maître de Cabestany. Le cloître, du XIV^e siècle, se compose de quatre galeries aux colonnettes doubles et chapiteaux jumelés, ornés de feuillages ou d'animaux. L'aile orientale offre les vestiges romans de la façade de la salle capitulaire. L'intérieur abrite un plafond peint à caissons du XVI^e siècle, retouché au XIX^e. L'aile sud contenait le réfectoire, en ruine, qui conserve la chaire du lecteur. Des éléments de la fortification qui protégeait l'abbaye sont préservés, comme la porte nord du Fort.

Galleries Nord et Est du cloître.



Château de Termes

Au cœur des Corbières, le château de Termes, à 470 m d'altitude, couronne le sommet d'un rocher entouré par les méandres d'un profond ravin où coule le Sou.

Apparu au XI^e siècle, le site fortifié appartient à la famille du même nom et a donné l'appellation au pays environnant : le Termenés. Durant la Croisade albigeoise, la famille seigneuriale est impliquée dans l'hérésie, tel Benoît de Termes, « évêque » cathare du Razès. Simon de Montfort et ses croisés font le siège de Termes qui tombe le 23 novembre 1210, après quatre mois de résistance. Raymond de Termes est emprisonné et le château confié en 1214 au croisé Alain de Roucy. Mais Olivier de Termes, qui a repris la résistance de son père Raymond, s'empare du château en 1224. Pour prix de sa soumission, il doit le céder au roi en 1228. Termes devient alors une forteresse royale pourvue d'une garnison. Quant à Olivier, il participe à la conquête de Majorque et plus tard au siège de Carcassonne, en 1240, contre le roi de France. Il se soumet l'année suivante, s'illustre en Terre Sainte puis participe à la prise de Quéribus, en 1255. Devenu familier du roi Saint Louis, il meurt en 1274, après plusieurs séjours en Terre Sainte. Au XVII^e siècle, la frontière espagnole recule. Louis XIV, estimant la forteresse de Termes inutile, en ordonne sa démolition dont le coût s'élève à 6200 livres, payées par le diocèse en 1652.

Le château de Termes vu depuis l'Est.

